



Guy des Cars

La brute



La brute

NOUVELLES ÉDITIONS
DU MÊME AUTEUR

La dame du cirque, J'ai lu n° 295.

La maudite, J'ai lu n° 361.

GUY DES CARS

La brute

ROMAN



© ÉDITIONS J'AI LU, 2018.

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Avant-propos

Guy des Cars a profondément marqué les débuts de la genèse de J'ai lu. L'extraordinaire vente de ses romans à l'époque a permis à J'ai lu de surmonter les troubles d'une adolescence difficile.

Personnage étonnant et hors du commun, au verbe et à l'humour truculents, Guy des Cars ne passait pas inaperçu. On se souvient dans la maison que, lorsqu'il franchissait la grande porte vitrée du 31, rue de Tournon, qui hébergeait J'ai lu dans les années 1970-1980, nul, de la cave voûtée à l'étage, ne pouvait ignorer sa présence. Grand conteur devant l'Éternel, il narrait des histoires toutes plus époustouflantes et extravagantes les unes que les autres, ponctuées de grands éclats de rire et de voix. Inutile de préciser que l'équipe au grand complet adorait l'homme exceptionnel qu'elle avait la chance et le privilège de publier.

En effet, le succès des livres de Guy des Cars fut foudroyant et ses titres inondèrent les quais de gare, ce qui lui valut le surnom de « Guy des Gares », dont il se déclarait fier ! Treize de ses titres ont dépassé le million d'exemplaires, dont les trois titres que J'ai lu réédite aujourd'hui à l'occasion de ses 60 ans.

La brute fut le premier ouvrage de Guy des Cars publié chez J'ai lu en 1959. L'histoire de cet homme sourd-muet et aveugle de naissance accusé de meurtre, et de son défenseur, est d'une puissante acuité. Grand amateur des arts du cirque et de ce monde si pittoresque, Guy des Cars met en scène dans *La dame du cirque* une héroïne qui a perdu la raison. *La maudite*, quant à elle, offre au lecteur un personnage principal à l'histoire sombre et pleine de secrets, manié à merveille par son auteur.

Aujourd'hui, J'ai lu est fier d'offrir à ses lecteurs la possibilité de découvrir ou de relire ces trois œuvres incontournables de cet auteur visionnaire.

Jocelyn RIGAULT
Directeur des Éditions J'ai lu

Préface

Un romancier visionnaire

Le phénoménal succès de Guy des Cars chez J'ai lu s'explique, je crois, par la rencontre d'un auteur racontant, dans chacun de ses livres, une histoire étonnante où l'amour a la première place dans un milieu que l'écrivain a minutieusement exploré, à chaque fois différent. L'auteur annonce des situations que pourraient et pourront connaître des millions de gens. Elles sembleront souvent incroyables mais, en réalité, elles seront largement prophétiques. Les sujets qu'il aborde sont non seulement le reflet de l'actualité mais souvent prémonitoires. Dans *Le grand monde*, il prévoit la bombe atomique chinoise. Avec *Le donneur*, il décrypte l'insémination artificielle. Dans *La coupable*, il décrit l'enfer des sectes. *Sang d'Afrique* analyse la décolonisation, *La tricheuse* dénonce les ravages de la chirurgie esthétique, *La femme sans frontières* met à jour certains ressorts du terrorisme et *La mère porteuse* prédit, avec trente ans d'avance, un immense bouleversement social qui n'a cessé de prendre de l'ampleur. Dans un monde en pleine évolution, voire révolution, Guy des Cars reste un fabuleux conteur mais il ne juge pas. Le romancier n'est pas un moraliste, il

ne donne pas de leçons, il s'interdit de condamner ou d'encourager. Il est le portraitiste d'une époque et d'un futur que sa prodigieuse imagination pressent. Un pionnier de l'édition populaire par le biais du romanesque.

Jean des Cars

Chapitre premier

L'accusé

Il traversait, comme il était le seul à le faire trois fois par semaine depuis près d'un demi-siècle, la Galerie marchande après avoir tourné en rond dans la salle des pas perdus. Il prétendait que cette promenade, dont il n'aurait pu se passer, lui permettait de « respirer le bon air du Palais ». Tout, depuis sa démarche traînante jusqu'à cette façon très particulière qu'il avait – lorsqu'il croisait un confrère – de pincer sa robe du bout des doigts pour esquisser une vague révérence, indiquait en lui la routine. Les lundis, mercredis et vendredis, à une heure de l'après-midi très exactement, on pouvait le voir gravir les marches du grand escalier extérieur donnant sur le boulevard du Palais et se diriger, sans prêter attention à qui que ce fut, vers le vestiaire des avocats.

Là il abandonnait presque à regret son chapeau melon en hiver et son canotier de paille jauni à la belle saison pour recouvrir son chef d'une toque usagée qu'il plaçait très en arrière sur son crâne pour cacher sa nuque dégarnie. Ainsi coiffé, il endossait une toge élimée, sur laquelle n'apparaissait ni Légion d'honneur ni tout autre bout de ruban, sans prendre même la peine de

retirer sa jaquette verdie. Ce double vêtement lui prêtait alors une corpulence qu'il était loin d'avoir dans la réalité, bien qu'il eût largement dépassé la soixantaine. Au moment de quitter le vestiaire pour commencer sa ronde habituelle, il complétait sa silhouette en glissant sous son bras gauche une vieille serviette en cuir dans laquelle il n'y avait pour toute pièce à conviction que la *Gazette du Palais*.

Ce n'était qu'une fois pourvu de ses attributs professionnels qu'il commençait à saluer ses confrères, estimant qu'il avait quitté l'incognito de la vie civile pour les splendeurs de la vie judiciaire. De vue, il connaissait tout le monde au Palais, depuis les plus illustres Présidents de Cours jusqu'aux plus humbles greffiers en passant par la cohorte innombrable des procureurs, avoués, avocats et avocaillons qu'il avait rencontrés tant de fois au hasard des différentes Chambres surchauffées, des couloirs poussiéreux et des escaliers interminables. Il connaissait tout le monde mais personne ne savait au juste qui il était. De jeunes confrères plus jeunes s'étaient même demandé ce que ce fantoche mal attifé, à la moustache pendante et aux lorgnons branlants, pouvait bien faire à errer ainsi dans l'immense bâtisse où il ne plaidait que très rarement.

Lui se souciait assez peu de l'opinion du Barreau sur son propre compte. Il allait de greffe en greffe et de Chambre en Chambre pour consulter les placards annonçant les « affaires retenues ». Quatre ou cinq fois par an, on l'apercevait devant quelque Chambre correctionnelle où il s'efforçait d'obtenir l'indulgence du Tribunal pour un clochard invétéré. Son activité professionnelle, ses talents

oratoires et son ambition semblaient se limiter là. Tel était Victor Deliot, inscrit au Barreau de Paris depuis quarante-cinq années...

Il était toujours seul. De rares « anciens » lui faisaient au passage un petit signe amical, mais sans s'arrêter, préférant éviter un confrère si peu dans le mouvement et bien incapable de leur apporter jamais une « affaire » intéressante. Aussi Victor Deliot fut-il à la fois surpris et inquiet d'entendre un huissier l'interpeller dans la Galerie :

— Ah ! Maître Deliot... Je vous cherche partout depuis vingt minutes... M. le bâtonnier Musnier vous demande d'urgence à son cabinet...

— Le bâtonnier ? bredouilla le vieil avocat... Qu'est-ce qu'il me veut ?

— Je ne sais pas, répondit l'huissier, mais ça presse ! Il vous attend.

— C'est bien. J'y vais...

Il ne se hâta pas trop, connaissant Musnier de longue date. Ils avaient fait leurs études de droit ensemble et s'étaient inscrits la même année stagiaires au Barreau de Paris après que Deliot eut aidé son camarade à préparer sa thèse. Ce Musnier ne s'était pas montré particulièrement brillant pendant ses études, tandis que Deliot avait ébloui le jury.

Depuis ces temps lointains, les choses avaient changé. Musnier avait eu la chance insigne d'être désigné d'office, au début de sa carrière, pour plaider dans une affaire de mœurs retentissante où il avait réussi à faire acquitter une cliente que l'opinion publique condamnait d'avance. Le jeune avocat n'avait plus eu ensuite qu'à se laisser porter par sa renommée grandissante ; gloire très surfaite de l'avis de Deliot qui tenait son ami pour

un défenseur exécration. Mais, après quarante-cinq années de médiocrité, le vaincu de la réussite se résignait à végéter en ramassant les affaires dont ne voulait aucun de ses confrères. Victor Deliot vivait des miettes du Palais.

Au fond, il détestait cordialement Musnier qui, comme tous les arrivistes, n'aimait pas du tout retrouver sur son chemin étoilé les camarades de jeunesse qui l'avaient connu beaucoup moins brillant. Il était arrivé à Deliot, depuis que Musnier avait été élu au poste envié, de le croiser dans le Palais : c'était à peine si le bâtonnier, soucieux de son importance, avait daigné répondre à son salut. Deliot ne s'était pas frappé outre mesure, sentant très bien qu'il était la honte de la corporation aux yeux d'un homme comme Musnier n'admettant pas la malchance persistante. Ce fut dans cet état d'esprit que le vieil avocat raté frappa timidement à la porte du cabinet de M. le Bâtonnier.

— Bonjour, Deliot, lui dit celui-ci avec une amabilité dont il n'était pas coutumier. Il me semble qu'il y a un bon bout de temps que nous n'avons pas bavardé ensemble ! Pourquoi diable ne viens-tu jamais me voir ?

Deliot était ébahi : son ancien camarade lui apparaissait presque souriant.

— Oh, tu sais ! balbutia-t-il, je ne veux pas te déranger : tu es si occupé !

— Mais non, mon vieux ! Jamais quand il s'agit de recevoir un ami... Cigare ?

Deliot hésita avant de plonger la main dans la magnifique boîte qui lui était présentée et finit par dire en se servant :

— Merci, je le savourerai ce soir...

— Tiens ! Prends-en plusieurs...

Le bâtonnier lui tendit une poignée de cigares que Deliot, confus, s'empessa d'enfourer, par l'ouverture de sa robe, dans les poches de son gilet.

— Eh bien, assois-toi, mon vieux !

Deliot obéit. Musnier resta debout et commença à marcher de long en large derrière son vaste bureau tout en continuant :

— Dis-moi : as-tu entendu parler de l'affaire Vauthier ?

— Non.

— Te connaissant, ça ne m'étonne pas ! Tu ne changeras donc jamais ? Mais qu'est-ce que tu fiches au Palais toute la journée ?

— Je flâne...

— C'est bien ce qui me désole... Aussi ai-je pensé à toi...

Deliot écarquillait ses yeux clignotants derrière son lorgnon.

— Cette affaire Vauthier, que tu ignores, a fait pas mal de bruit il y a six mois... Ce Vauthier a tué un Américain à bord du *De Grasse* pendant une traversée de New York au Havre... Un crime insensé dont le véritable mobile n'a pu encore être découvert. Vauthier a tué un homme qu'il n'avait jamais vu, qui ne le connaissait pas, et qu'il n'a pas volé ! Naturellement le commandant du *De Grasse* l'a fait aussitôt emprisonner à bord et l'a livré à la police qui est venue le cueillir au débarcadère du Havre. Actuellement il est à la Santé où il attend de passer devant les Assises dans trois semaines. C'est tout...

— Et c'est pour me raconter ce fait divers que tu étais si pressé de me voir ?

— Oui... parce que j'ai l'intention de te confier l'affaire...

— À moi ?

— Parfaitement.

— Mais je ne suis pas avocat d'Assises !

— Raison de plus pour que tu le deviennes ! Tu n'en as pas assez de ta Correctionnelle ? Écoute, mon vieux : ça me navre de voir un homme de ta valeur et de ton âge perdre son temps et son talent dans des histoires de chiens écrasés, de contraventions ou de petits souteneurs ! Secoue-toi un peu, Deliot ! La Correctionnelle c'est pour faire rire, tandis que les Assises, c'est du sérieux... Dès qu'un individu joue sa tête, dis-toi bien que l'opinion publique se passionne. Et il n'y a qu'elle qui compte dans notre carrière. Sois assuré que si tu ne te tires pas trop mal de cette affaire Vauthier, tu risques d'en décrocher d'autres et de belles !

— Évidemment, reconnut Deliot. Tu as peut-être raison et je te remercie d'avoir pensé à moi...

— Je tiens à t'avertir tout de suite qu'il ne faut pas t'attendre au Pérou : financièrement l'affaire Vauthier n'est pas intéressante. Il n'y a pas d'argent... Mais publicitairement pour toi, ce sera très bien... Ah ! un détail important que j'oubliais de te dire : il y a déjà eu deux de nos confrères sur l'affaire... Charmaux et de Silves. Tu les connais ?

— De nom...

— Ça ne m'étonne pas non plus ! Mais tu ne connaîtras donc jamais personne, mon pauvre vieux ? C'est pour cela que tu ne travailles pas ! Entre confrères on s'épaule, on se repasse des affaires, la solidarité professionnelle joue.

Enfin ! Charmaux a rendu son dossier, après avoir étudié l'affaire pendant un certain temps, sans indiquer ses raisons... J'en ai parlé à de Silves, qui est un garçon très brillant et qui m'a laissé entendre qu'éventuellement cette affaire Vauthier l'intéresserait. Quelques jours plus tard, Charmaux lui transmettait tout le dossier. Personnellement j'ai eu l'impression qu'il était enchanté de s'en débarrasser... Tout allait donc pour le mieux quand, patatras, voilà mon de Silves qui vient me voir la semaine dernière pour me dire que décidément il ne pouvait pas s'occuper de cette affaire... et cela à trois semaines de l'ouverture du Procès ! J'ai dû me mettre aussitôt en quête d'un nouveau défenseur et, tu me croiras si tu veux, je n'ai trouvé personne ! Ils se sont tous récusés... Je suis donc obligé, en accord avec le président Legris qui conduira les débats, de commettre quelqu'un d'office. Alors j'ai pensé à toi...

En prononçant ces derniers mots, le regard fuyant du bâtonnier avait évité celui de Deliot qui découvrait enfin la raison véritable de l'amabilité excessive dont il était l'objet.

— Voici le dossier, poursuivit vivement Musnier en désignant une chemise volumineuse, bourrée de papiers, qui occupait le centre de son bureau.

Après s'être levé, le vieil avocat soupesa le dossier avant de répondre :

— Je comprends très bien... En tout cas je ne pourrai pas dire que mes illustres prédécesseurs n'ont pas accumulé un nombre impressionnant de pièce... Souhaitons qu'elles soient toutes convaincantes !

Il enfouit, sans rien ajouter, le dossier dans sa serviette où l'affaire Vauthier voisinait désormais avec la *Gazette du Palais* et se dirigea vers la porte.

— Deliot, lui dit le bâtonnier assez gêné, tu m'en veux beaucoup ?

— Mais non, je ne t'en veux pas... Tu as fait ton métier, voilà tout !... J'essaierai de faire le mien...

— Tu as tort de prendre les choses ainsi ! Hier avant de me décider à te convoquer, j'ai feuilleté ce dossier à seule fin de savoir pour quelle raison les confrères s'en étaient débarrassés. Je pense être renseigné maintenant. En soi l'affaire paraît assez banale : le crime est signé... d'ailleurs l'assassin n'a pas cherché le moins du monde à le renier. La personnalité de la victime m'a paru anodine... par contre celle du criminel, ce Jacques Vauthier, est des plus curieuses. Ce serait plutôt elle qui aurait rebuté les défenseurs successifs...

— Ah ? Tu vas sans doute m'annoncer que c'est un monstre ?

— Je ne veux pas t'influencer... Lis le dossier : tu te rendras compte toi-même... Et peut-être auras-tu besoin de délais supplémentaires pour préparer ta défense ? Si tu te sentais pris de court, n'hésite pas : viens me le dire et nous ferons reporter l'affaire.

— Je ferai l'impossible pour l'éviter, répondit Deliot. Quand le vin est tiré, il faut le boire : quand un crime a été commis, on doit le juger sans tarder. Ou le prévenu est coupable et il n'y a qu'à le condamner au plus tôt, ou il est innocent et je trouve injuste de prolonger sa prison préventive.

— En l'occurrence, mon vieux, il semble que la culpabilité de ton nouveau client ne puisse guère

être mise en doute. D'ailleurs tout, dans son attitude immédiate après le crime, laisse supposer qu'il plaidera coupable...

— Permits-moi de te faire remarquer, mon cher bâtonnier, que ce point précis ne regarde que lui et moi...

— Bien sûr. Mais enfin il a tué, manifestement ! Alors, mon Dieu, six ou huit mois de prison préventive ne feront pas une grosse différence dans la totalité de ce qu'il récoltera en supposant que tu parviennes à sauver sa tête !

— Je reviendrai te donner mon impression sous huitaine, dit simplement Deliot en guise d'au revoir.

Il estimait superflu de serrer la main de ce « bâtonnier de malheur » qui l'accablait d'une affaire impossible.

Pour une fois il traversa rapidement la Galerie marchande. Arrivé à l'entrée de la salle des pas perdus, il se trouva face à face avec Berthet, l'un de ces innombrables confrères qui d'ordinaire faisaient semblant de ne pas le reconnaître.

— Mais c'est ce bon Deliot ! s'écria Berthet. Comment allez-vous, cher ami ?

Deliot manqua de laisser choir sa serviette de saisissement : c'était la journée des surprises.

— À la bonne heure ! continua son interlocuteur en lui désignant la serviette gonflée par le dossier Vauthier. Du travail sur la planche ! Intéressant au moins ?

— J'ai là, répondit le vieil avocat en prenant un air confidentiel, une très grosse affaire...

— Vraiment ? Correctionnelle ?

— Assises ! lâcha négligemment Deliot qui s'éloigna en laissant Berthet cloué de stupeur.

Pendant qu'il rejoignait le vestiaire pour troquer sa toque informe contre le chapeau melon cabossé, le nouveau défenseur de Vauthier pensa que pour la première fois dans sa vie il venait enfin de marquer un point. Le seul fait d'avoir pu prononcer ce mot, à la fois terrible et magique, « Assises » l'avait revalorisé d'un seul coup. Maintenant il fallait à tout prix réussir... Mais que pouvait-il bien y avoir dans ce dossier dont personne ne voulait ?

Il le sut quelques heures plus tard après avoir lu et relu les pièces accumulées par ses deux prédécesseurs. Certaines étaient surchargées d'annotations personnelles. Deliot commença par gommer toutes les appréciations de ses confrères. Lui ne notait jamais rien, préférant s'en tenir aux seules pièces, dont la sécheresse lui suffisait, et se fiant à sa mémoire.

Dehors, la nuit d'hiver était déjà tombée bien qu'il ne fût guère plus de cinq heures. Le cabinet de travail, qui tenait aussi lieu de bibliothèque et d'unique pièce de réception dans le modeste appartement que Victor Deliot occupait depuis des années au cinquième étage d'un vieil immeuble de la rue des Saints-Pères, n'était éclairé ce soir-là que par la lampe à abat-jour vert posée sur le bureau. L'avocat se dirigea de son pas traînant vers une penderie dissimulée au fond du vestibule ; il y décrocha une robe de chambre incolore qu'il endossa, comme sa toge, par-dessus son veston. Puis il entra dans la petite cuisine où il fit réchauffer le café que lui avait préparé la femme de ménage. Il rapporta la cafetière et une tasse ébréchée dans le cabinet de travail : la première

trouva sa place toute naturelle sur le poêle, seule source de chaleur de l'appartement, la seconde échoua sur le tapis râpé, aux pieds de l'antique bergère dans laquelle l'avocat s'enfonça après s'être décidé à allumer l'un des cigares offerts par le bâtonnier. Au bout d'un certain temps, la béatitude de ce confort approximatif parut complète au solitaire grisonnant.

Victor Deliot réfléchissait, les yeux mi-clos. Il ne sortit de sa torpeur apparente que deux fois pour allonger le bras vers la table-bureau où se trouvait l'appareil téléphonique :

— Allô ? Maître Charmaux ? Ici Deliot... Nous n'avons pas le plaisir de nous connaître personnellement n'ayant pas encore eu l'occasion de nous rencontrer pour les besoins du métier... Et croyez bien, mon cher confrère, que tous les regrets sont pour moi... Je me permets de vous téléphoner au sujet de l'affaire Vauthier dont je viens d'hériter, si l'on peut dire !... Non, ce n'est plus M^e de Silves... Et, mon Dieu, j'ai accepté ! C'est même la principale raison pour laquelle je viens vous demander, à titre purement confraternel et strictement confidentiel, pourquoi vous avez jugé préférable de vous démettre de ce dossier ?

La réponse fut longue et embarrassée. Victor Deliot l'écouta en hochant la tête et en ponctuant de temps en temps les phrases de son confrère de « Tiens ! Tiens ! » ou de « Comme c'est étrange ! » Quand M^e Charmaux eut enfin terminé ses explications, le vieil avocat lui dit avec une politesse toute professionnelle :

— Je m'excuse encore, mon cher confrère, de vous avoir dérangé. Je comprends parfaitement les motifs impérieux qui vous ont contraint, bien

malgré vous, à renoncer à assurer cette défense... Je tiens à vous remercier dès maintenant de votre extrême obligeance et j'ose espérer avoir la joie de faire plus ample connaissance avec vous l'un de ces jours...

Il raccrocha en répétant : « Curieux ! très curieux ! »

Quelques minutes plus tard, il formait un nouveau numéro sur le cadran automatique :

— Allô ? Je voudrais parler à M^e de Silves, de la part de son confrère Deliot... « De » comme Denis, « Liot » un peu comme Lion...

Il pouvait constater que son nom ne devait pas être prononcé souvent chez son illustre confrère : ce qui lui était complètement égal.

— Allô ? Maître de Silves ? Ici Deliot...

Il réitéra les mêmes excuses pour le dérangement, posa la même question, écouta, hocha à nouveau la tête, remercia et raccrocha en murmurant : « Bizarre ! très bizarre ! »

Le silence revint dans la petite pièce aromatisée par l'odeur du cigare interminable. Dehors il faisait de plus en plus noir mais la lampe à abat-jour vert resta allumée jusqu'à l'aube...

Quand la femme de ménage pénétra le lendemain matin, de bonne heure, dans l'appartement, elle fut assez surprise de trouver le maître de céans endormi dans la bergère. Comme elle inspectait la chambre à coucher pour se prouver que l'avocat n'avait pas utilisé son lit, elle entendit la voix pâteuse de Victor Deliot demander :

— C'est vous, Louise ? Quelle heure est-il donc ?

— 8 heures, monsieur.

— Déjà ! grommela l'avocat avant d'ajouter : Faudra-t-il vous répéter chaque matin, ma brave

dame, que le commun des mortels nous appelle « Maître » ? Pourquoi ? Ça me dépasse, mais c'est ainsi !... Faites-moi vite du café.

— Vous avez tout bu ?

— Oui.

— Vous n'avez pas dû dormir beaucoup ?

— Pas beaucoup en effet...

*

* *

Pendant cette nuit d'insomnie, Victor Deliot avait reçu une visite peu de temps après la conversation téléphonique avec M^e de Silves :

— Bonsoir, Maître. J'étais très inquiète : je vous ai cherché partout au Palais...

— J'en suis revenu plus tôt que d'ordinaire.

— Vous n'êtes pas souffrant, au moins ?

— Non, ma petite fille...

Danielle n'était pas sa petite fille, ni même sa parente, mais il avait pris l'habitude d'appeler ainsi la jeune étudiante qui terminait à la Faculté de Droit son doctorat. Comme tant d'autres de ses sœurs, Danielle Geny se destinait au Barreau. C'était par le plus grand des hasards qu'elle avait rencontré, quelques mois plus tôt, Victor Deliot à la terrasse d'un café boulevard Saint-Michel. Très vite, le vieux routier du Palais et l'avocate en puissance avaient sympathisé. Avec son esprit de contradiction habituel, Victor Deliot avait d'abord déconseillé à la jeune fille de s'inscrire, une fois ses études terminées, à un Barreau quelconque en ne manquant pas de lui rappeler que le droit menait à tout à condition d'en sortir. Danielle, qui était arrivée dans la capitale cinq années plus

tôt débordante d'ambitions juvéniles et d'espoirs, avait été quelque peu interloquée. Son nouvel ami ne lui dépeignait-il pas, avec une franchise émouvante, la misère qui l'attendrait si elle ne réussissait pas à s'affirmer dès ses premières plaidoiries ? Il lui fit comprendre qu'il était mieux placé que quiconque sur ce chapitre pour avoir le droit de donner des conseils.

Cette modestie bon enfant acheva de créer le courant de sympathie. La jeune fille estima qu'il ne fallait pas prendre toutes les boutades de l'avocat pour des vérités d'Évangile et s'entêta. Peu à peu Victor Deliot finit par s'intéresser à ses études. Danielle était la seule femme, avec Louise la femme de ménage, qui pouvait pénétrer à n'importe quelle heure dans l'intimité un peu bohème de l'appartement du vieux garçon. À un moment, Danielle s'était même demandé si son nouvel ami n'était pas tombé amoureux d'elle. Mais elle comprit rapidement que Victor Deliot n'aimerait jamais personne. Non pas qu'il fût égoïste mais, par principe, il détestait les femmes : peut-être parce qu'elles n'avaient jamais fait très attention à lui ? Et, parmi elles, il exérait souverainement ses consœurs sur lesquelles il portait ce jugement lapidaire :

— Ou elles endorment le jury, ou elles exaspèrent : de toute façon, le résultat est désastreux !

La jeune Danielle voulait pourtant plaider un jour et c'était même la principale raison qui l'avait poussée à s'accrocher à ce solitaire bourru, qui lui avait appris une foule de choses et d'innombrables ficelles du métier. Elle s'était toujours étonnée de ce que Victor Deliot n'ait pas fait une carrière.

C'était elle qui lui tapait, sur la vieille machine à écrire du cabinet de travail, les rares lettres qu'il ne pouvait pas ne pas envoyer pour les nécessités du travail, malgré son horreur instinctive de toute correspondance.

— *Scripta manent !* avait-il coutume de dire... Tandis que personne ne peut venir fouiller dans ma mémoire !

— Ma petite fille, reprit le rêveur au cigare dès que l'étudiante eut pénétré dans le cabinet de travail, puisque vous m'avez fait la gentillesse de venir me rendre une visite, ce soir, cela prouve que la préparation de votre thèse peut attendre... Vous allez donc me rendre un grand service en vous installant tout de suite derrière cette machine pour me taper la même lettre-omnibus en cinq exemplaires. Quand ce sera fait, vous n'aurez plus qu'à ajouter à la main « Madame » ou « Monsieur » selon les destinataires dont je vous donnerai tout à l'heure l'adresse.

— C'est pour une nouvelle affaire de Correctionnelle ? demanda la jeune fille en prenant place devant le clavier.

— Pas tout à fait... Je viens de prendre une grave décision... Je renonce à la Correctionnelle pour me consacrer aux Assises... Vous voyez ce dossier impressionnant sur mon bureau ? C'est celui du premier homme dont je vais essayer de sauver la tête... L'affaire se présente plutôt mal... Ce n'est pas un client ordinaire. Je puis même affirmer que, de mémoire d'avocat, on n'a jamais dû en avoir un semblable à défendre ! D'abord, il ne veut pas être défendu. C'est très ennuyeux : cela impliquerait qu'il plaide coupable et comme j'ai l'intention de le défendre malgré lui, s'il le faut, je

crains que nous n'ayons quelques heurts ! Vous êtes prête ?... Datez d'aujourd'hui... Laissez un blanc pour « Monsieur » ou « Madame » et je dicte :

« Étant chargé d'assumer la défense de Jacques Vauthier dont le procès s'ouvrira le 20 novembre prochain devant les Assises de la Seine pour répondre du meurtre de John Bell survenu le 5 mai dernier à bord du paquebot *De Grasse*, je vous serais très reconnaissant, soit de m'accorder une entrevue, dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de vous déranger, soit de passer à mon cabinet le plus tôt possible, les délais restant à courir jusqu'à la première audience étant très restreints. Dans l'attente de votre prompt réponse, je vous prie, etc. »

Et voilà ! Notez maintenant les cinq adresses pour taper les enveloppes que vous porterez de toute urgence, dès que j'aurai signé les lettres, à la poste centrale de la rue du Louvre. Elles peuvent encore partir cette nuit : les destinataires les recevront demain et nous gagnerons un jour... Je dicte... « M^{me} Jacques Vauthier, Hôtel Régina, 16 bis, rue des Acacias, Paris » : c'est sa dernière adresse connue d'après les renseignements du dossier. N'oubliez pas la mention « Faire suivre »... Deuxième adresse : « M^{me} Simone Vauthier, 15, avenue du Général-Leclerc, Asnières »... Troisième : « M. le docteur Dervaux, 3, rue de Paris, Limoges »... Les deux dernières lettres pour la même adresse : « Institution Saint-Joseph, Sanac, Haute-Vienne », avec les noms respectifs de « M. Yvon Rodelec » et de « M. Dominique Tirmont ». C'est tout... Avez-vous des cours demain à la faculté ?

— Un seul que je pourrais peut-être « sécher » ?

— N'hésitez pas ! J'aimerais que vous reveniez ici dès 8 h 30 pour assurer la permanence. Je ne serai pas là de la journée et je ne rentrerai peut-être pas avant 9 heures du soir. Vous m'attendrez et répondrez au téléphone. Si l'une des personnes auxquelles je viens d'écrire donnait déjà signe de vie, fixez-lui un rendez-vous pour après-demain, à n'importe quelle heure : je m'arrangerai... Bien entendu, ne vous absentez pas à l'heure du déjeuner : je donnerai des instructions à la femme de ménage pour qu'elle fasse votre repas.

— Mais, Maître, s'il y avait une communication urgente à vous faire, où pourrais-je vous joindre au bout du fil ?

— Je n'en sais rien ! Attendez mon retour... Voilà : les lettres sont signées. Filez rue du Louvre !

— Maître, serait-il indiscret de vous demander quelles sont ces personnes auxquelles vous écrivez ?

— Très indiscret, ma petite fille, mais je vous le dirai quand même puisque vous devenez ma collaboratrice dans cette affaire : ces cinq inconnus pour nous me paraissent susceptibles de faire d'excellents témoins à décharge. Ce qui ne veut pas dire qu'ils voudront tous venir à la barre ! Ce sera à moi de trouver les arguments qui pourront les décider...

La jeune fille partit sans demander d'autres explications, sachant que l'avocat ne les lui aurait pas données.

*

* *

Le reste de la nuit fut occupé par la longue rêverie de Victor Deliot qui pensa, en dégustant les cigares du bâtonnier, qu'il était maintenant indispensable pour lui de faire connaissance avec son client...

Il n'avait pas menti lorsqu'il avait confié le lendemain matin à Louise n'avoir pas beaucoup dormi.

Après qu'il eut avalé le petit déjeuner frugal préparé par la bonne femme et se fut débarrassé de sa vieille robe de chambre fripée, il fit une toilette matinale sommaire sans prendre même le temps de se raser. Puis il sortit en disant :

— Louise... M^{lle} Geny arrivera dans un moment et restera ici toute la journée jusqu'à mon retour. Vous lui préparerez son grand déjeuner : n'oubliez pas qu'à son âge, on a un robuste appétit... À demain, ma bonne dame...

Une heure plus tard, nanti des autorisations nécessaires, il longeait un couloir de la prison de la Santé. Le gardien, qui lui servait de guide, demanda :

— Vous allez voir le n° 622 ?

— Oui.

— Je vous souhaite du plaisir ! Si vous parvenez à tirer quelque chose de ce bougre-là, ce sera un miracle ! Il est buté comme une porte de prison !

— Votre mot d'esprit, mon ami, ne me semble pas du meilleur goût.

— Oh ! si je disais ça, Maître, c'était simplement pour vous mettre en garde... Tous les avocats qui sont venus le voir ont renoncé à assurer sa défense... C'est un pauvre type qu'on ferait mieux d'envoyer à l'asile... On disait même qu'on n'arriverait pas à lui trouver un avocat ?

— On vous a trompé doublement : mon client n'est pas un « pauvre type » et il a un défenseur...
Moi !

— Nous y sommes, marmonna le gardien, en pensant : « Cet avocat-là doit être un fou ou un sadique ! »

Les clefs grincèrent et la lourde porte grillagée s'ouvrit. Victor Deliot pénétra dans la cellule, accompagné du gardien qui referma soigneusement la porte à double tour derrière eux, puis il ajusta son lorgnon pour contempler son nouveau client...

Il était là, accroupi à même le sol dans le coin le plus sombre de la cellule exigüe. Et, malgré cette étrange position, il apparaissait colossal... Le visage rectangulaire, terminé par une mâchoire démesurée et surmonté de cheveux raides, n'avait rien d'un faciès humain. L'avocat eut un mouvement de recul et se demanda un instant s'il se trouvait en présence d'un monstre échappé d'une lointaine forêt vierge ? Il n'était pas possible de voir un être plus impressionnant... Le buste était énorme avec des bras pendant le long du corps et se terminant par des mains velues de tueur... des mains attendant leur proie... Ce qui frappait le plus dans le visage était son absence même de vie : les yeux étaient ouverts mais éteints, les lèvres bestiales, les pommettes saillantes, les sourcils proéminents et touffus, le teint blafard dans la pénombre : cadavérique. La seule expression de vie venait de la respiration : le souffle était puissant. Jamais, au cours de son existence déjà longue, Victor Deliot ne s'était trouvé en présence d'un individu semblable. Il dut faire un réel effort

sur lui-même pour trouver la force de demander au gardien :

— Il reste toujours dans cette position ?

— Presque toujours.

— C'est véritablement effarant !

Et Victor Deliot pensa à ces monstres étranges inventés depuis quelques années par le cinéma en mal d'imagination et allant des Frankenstein aux King-Kong en passant par un Dr. Jekyll et un Mr. Hyde.

— Est-ce que vous avez l'impression qu'il sait que nous sommes là ? demanda-t-il encore au gardien.

— Lui ? Il devine tout ! C'est même stupéfiant de voir à quel point il comprend sans voir, ni entendre, ni parler...

— Cela ne m'étonne pas, répondit l'avocat. D'après les premiers renseignements que j'ai sur lui, ce garçon est instruit, très intelligent... Vous a-t-on dit que cette brute a même écrit un bouquin ?

— L'un de vos prédécesseurs, M^e de Silves, m'en a parlé, mais je n'ai pas pu le croire...

— Vous avez eu tort. Je vous apporterai ce livre : ce n'est pas le temps qui doit vous manquer ici pour lire un roman !

— Comment a-t-il pu faire ?

— En substituant les trois sens qui lui restent : le toucher, le goût et l'odorat à ceux qui lui font défaut depuis sa naissance : la vue, l'ouïe et la parole... Mais ce serait trop long à vous expliquer.

— Pour ce qui est de l'odorat, mes camarades et moi avons déjà remarqué qu'il nous reconnaissait dès que nous entrions dans la cellule. Je suis

sûr qu'il sait très bien, par exemple, que c'est moi qui suis de garde aujourd'hui.

— A-t-il bon appétit ?

— Non. Il faut reconnaître aussi que le rata n'est pas fameux...

— Sait-il se servir correctement de sa cuiller et de sa fourchette ?

— Mieux que vous et moi quand c'est bon ! Seulement la plupart du temps il ne touche même pas à la gamelle... Voyez-vous : ce qu'il lui faudrait, ce sont des visites... Sa vie dans cette prison doit être pire que celle d'un animal au zoo ! Ça a l'air d'une blague mais il s'ennuie : il ne peut rien faire ! Il ne peut pas lire, ni écrire, ni même parler avec nous quand nous venons le voir...

— Vous devez avoir raison, mais encore faudrait-il qu'il eût manifesté le désir de recevoir des visites et que celles-ci connussent les différents moyens de conversation que l'on peut employer avec lui... Pensez-vous qu'il est sain d'esprit ?

— Tous les médecins qui sont venus l'examiner – et Dieu sait s'il y en a eu ! – affirment qu'il l'est...

— Comment diable pouvaient-ils s'en rendre compte ?

— Ils venaient accompagnés d'interprètes qui essayaient de parler avec lui... Ils lui touchaient les doigts pour y dessiner des mots, paraît-il...

— Et ça rendait ?

— Ils ont tous affirmé qu'il faisait exprès de ne pas répondre... Ce bougre-là ne veut pas être défendu !

Le client de Victor Deliot s'était levé brusquement et se tenait adossé au mur dans une position de défense comme s'il craignait que l'on

ne s'approchât de lui, déjà prêt à la riposte... Il dominait ses visiteurs d'une tête.

— Mais c'est un géant ! murmura l'avocat. Il est taillé en athlète... Ça ne m'étonne pas qu'il n'ait fait qu'une bouchée de sa victime... Pourquoi se balance-t-il comme cela sur les jambes ?

— Je ne sais pas : une habitude... Ça le fait ressembler à un ours en cage... Attention, Maître ! Il nous a repérés... Le voilà qui renifle... Ne vous approchez pas trop ! On ne sait jamais !

L'avocat ne tint aucun compte de l'avertissement et s'approcha au contraire... Quand il ne fut plus qu'à faible distance de son client, il plaqua ses mains sur celles de l'infirmes qui les retira vivement comme s'il avait éprouvé une répulsion pour ce contact. Victor Deliot ne se tint pas pour battu et lui effleura aussitôt le visage : l'infirmes se recroquevilla sur lui-même en poussant un cri rauque qui aurait pu être celui d'une bête.

— Je vous dis de faire attention, Maître ! cria le gardien.

Mais c'était trop tard... Les bras du colosse venaient d'empoigner les épaules de l'avocat et le secouaient en grognant. Les énormes mains s'approchaient maintenant du cou... Le gardien se précipita et réussit d'un coup de matraque sur la nuque à faire lâcher prise au géant qui poussa un cri de douleur et recula contre le mur.

— Ouf ! dit simplement le vieil avocat en se penchant vers le sol pour ramasser ses lorgnons.

— Je vous ai prévenu, Maître ! C'est une véritable brute !

— En êtes-vous bien sûr ? répondit Victor Deliot, réajustant ses lorgnons sur son nez.

Table des matières

CHAPITRE I. – L'accusé.....	11
— II. – Les témoins à charge.....	81
— III. – Les témoins à décharge.....	138
— IV. – Le réquisitoire	224
— V. – La défense.....	241
— VI. – Le verdict.....	301



47

Composition
FACOMPO

*Achevé d'imprimer en Espagne
par CPI BOOKS IBERICA
le 17 septembre 2018.*

Dépôt légal : septembre 2018.
EAN 9782290165881
OTP L21EPLN002440N001

ÉDITIONS J'AI LU
87, quai Panhard-et-Levassor, 75013 Paris

Diffusion France et étranger : Flammarion